



LE PETIT JOURNAL DE SAINT-SALVADOUR

Numéro 15 - octobre 2023

Bonjour à toutes et à tous,

Été pour le moins bizarre : alors que de nombreuses régions de France et de nombreux pays étaient en proie à divers phénomènes climatiques de plus en plus prégnants (canicules, orages violents, inondations, tornades, restrictions d'eau, etc), nous avons heureusement échappé à tout cela, sauf fin août où nous avons affronté une semaine caniculaire. Septembre a pu nous faire oublier que le temps a parfois été maussade, voire mauvais et humide cet été. Nos agriculteurs ont dû jongler avec cette météo capricieuse, nos touristes ont boudé le camping. Pour ces derniers, il faut bien dire que l'à sec de l'étang n'a rien arrangé. La remise en eau est programmée à l'automne, après avoir fauché la végétation qui l'a envahi.

La vie de la commune a été rythmée par plusieurs manifestations (relatées à l'intérieur de ce bulletin) organisées par les associations, dont le dynamisme et l'engagement des bénévoles est une nouvelle fois à saluer.

La vie municipale s'est poursuivie, malgré la trêve estivale : finalisation de la vente de l'ancienne école, réflexions sur la réhabilitation de l'ancienne poste parallèlement au projet PAUCARD, suite du plan communal de sauvegarde. Sur ce dernier sujet, eu égard aux événements climatiques (par exemple la mini tornade qui a balayé une commune creusoise de la taille de Saint-Salvador) il faut avancer... Ça n'arrive pas qu'aux autres !!!

Tout cela ne doit pas nous faire oublier les nombreux événements tragiques qui secouent le monde, dont cette terrible guerre en Ukraine, qui a fait longtemps la une des médias et que l'on aurait à présent tendance à oublier.

Passez un bel automne : et surtout portez-vous bien !!!



Très cordialement
Votre Maire
Pierre-Marie CAPY

Compte rendu du conseil municipal du mardi 11 juillet à 19 h

Présents :

Mmes COURTOIS Audrey, JEGO Stéphanie, MAGNAUDEIX Chrystelle,
MM. CAPY Pierre-Marie, ACCOU Maxime, BIZET Gérard, DEBRET Guillaume, FUENTES David,
LEYRAT Franck.

Excusés :

Mme WENZ Delphine donne pouvoir à Mme COURTOIS Audrey.
Mme SENECHAL Dominique donne pouvoir à M. LEYRAT Franck.

Secrétaire de séance : Mme MAGNAUDEIX Chrystelle.

Adoption à l'unanimité du compte rendu de la séance précédente du 30 mai 2023.

ACHAT DEFIBRILLATEUR EXTERIEUR

La commune dispose d'un défibrillateur extérieur situé à côté de l'ancienne poste, qui ne fonctionne plus.

Un devis a été demandé afin de le remplacer et de le mettre près de la salle des associations.

Il s'agit d'un défibrillateur automatique, garanti 10 ans.

Le contrat comprend fourniture et pose, l'armoire a un coût de 1590 € HT.

Les tarifs pour les diagnostics sont de 140 € HT pour une visite non programmée et de 100 € HT pour une visite programmée.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

FÊTE ANNUELLE

La fête annuelle aura lieu les 18 et 19 août 2023 au plan d'eau et sera organisée par Saint-Salvador Animation.

Au programme :

- Samedi : concours de pétanque, repas et feu d'artifice le soir (offert par la commune).
- Dimanche : vide grenier et marche de la Saint Roch, suivi d'un apéritif offert par la commune.

Pour le feu d'artifice, l'entreprise Maugein ayant fait faillite, l'entreprise Auterie a établi un devis d'un montant de 2300 € TTC.

Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

POINT SUR LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La Préfecture demande à ce qu'un Plan Communal de Sauvegarde soit mis en place.

Deux séances de formation ont eu lieu les 27 avril et 02 mai 2023 afin de préparer ce document.

La prochaine étape consiste en la rédaction définitive, avec la mise en place d'une cellule de crise.

Le premier chapitre liste les caractéristiques, les manifestations organisées dans la commune, les risques (notre commune n'est ni en zone inondable ni en zone sismique) ainsi que les personnes vulnérables vivant seules.

Un système d'alerte par sms pourrait être pratique et devra être étudié.

La mise en place d'un groupe de bénévoles est également à l'étude.

QUESTIONS DIVERSES

1- Monsieur le Maire a assisté avec Audrey COURTOIS, 1^{ère} adjointe, à une réunion organisée par la Direction du Centre de Gestion en collaboration avec les services de la Préfecture (présence du Secrétaire Général).

Principaux points abordés :

- 95 % des communes sont dématérialisées pour la transmission des actes administratifs (délibérations, arrêtés ...) au contrôle de légalité de la Préfecture. La commune va étudier la possibilité de faire de même prochainement.
- Les délibérations prises devant être à la disposition du public, la possibilité de les diffuser sur le site internet de la commune est abordée.
- Médiation préalable obligatoire : procédure de règlement des conflits entre les communes et les agents. Il s'agit de régler un litige et d'éviter, dans un premier temps, une procédure devant le tribunal administratif. Avec cette procédure, les conflits sont également réglés plus rapidement.

Il sera nécessaire de prendre une délibération pour adhérer gratuitement à ce service auprès du Centre de Gestion (400 € si besoin d'une médiation).

- Dispositif de signalement obligatoire :

Depuis le 1er mai 2020, toute collectivité ou établissement public doit mettre en œuvre un dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes.

Une plateforme destinée à centraliser les signalements est mise en place par le Centre de Gestion.

Coût de l'adhésion : 3 €/agent/an.

2- Réunion Orange : En 2030, toute l'Union Européenne devra être desservie par la fibre. Les personnes abonnées d'Orange qui ont le téléphone « cuivre » seront reliées à la fibre gratuitement par Orange.

Par ailleurs, lorsqu'un abonné constate une panne sur sa ligne téléphonique, un signalement est à faire en appelant le 3900.

3- Projet PAUCARD : une réunion est prévue le mardi 12 septembre à 19h00 avec l'architecte ayant participé à l'étude, afin qu'elle explicite sur site les diverses propositions.

4- Repas des anciens 2023 : proposition de deux dates. Soit le dimanche 10 soit le dimanche 17 décembre.

5- Site internet de la commune : il est hébergé par celui de l'Agglo. De grosses modifications sont à prévoir puisque l'Agglo vient de changer le sien.

6- Les horaires de la déchetterie seront modifiés en cas de canicule. Si tel était le cas, cette information serait à diffuser aux administrés.

7- Un premier devis pour la signalisation concernant des chemins de randonnées a été réalisé. Celui-ci s'élève à 1500 €.

8- Une entreprise de Food truck serait intéressée pour venir un soir dans la semaine au niveau de la salle des associations afin de vendre ses produits de restauration rapide. Proposition du mercredi soir, la Ferme du Léondou étant fermée ce jour-là.

* * * *

A noter que ce conseil municipal était le premier auquel assistait Hélène REYNIER, notre nouvelle secrétaire de mairie.

MANIFESTATIONS ESTIVALES

Samedi 8 juillet :

CONCOURS DE PÉTANQUE ORGANISÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE CHASSE :

Cette association avait pour habitude d'organiser un concours de pêche le matin suivi d'un concours de pétanque l'après-midi. Cette année en raison de l'à sec du plan d'eau pour travaux, pas de pêche, mais un concours de pétanque. Il faisait très chaud ce jour-là, mais 16 doublettes n'ont toutefois pas hésité à braver le soleil pour s'affronter dans une ambiance conviviale et à profiter de la buvette pour se réhydrater.



Samedi 22 juillet :

CONCOURS DE PÉTANQUE ORGANISÉ PAR DÉTENTE ET AMITIÉ :

Encore une manifestation qui s'inscrit dans la durée. En effet c'est la 2ème année que cette association organise ce concours : comme le 8 juillet, soleil, chaleur, ambiance, buvette bien fréquentée pour donner des forces aux 20 doublettes présentes.

Jeudi 17 août :

RÉCEPTION DANS LE CADRE DU COMITÉ DE JUMELAGE :

Nos amis d'Hilpoltstein étaient présents en Corrèze du 13 au 18 août. De nombreuses activités et rencontres étaient programmées dans les communes membres. Une réception était organisée par la commune de Saint-Salvador dans le cadre du traditionnel p'tit marché où, ce jour-là, les producteurs étaient encore plus nombreux que d'habitude. Après un bref discours de Monsieur le Maire, en allemand et en français, un vin d'honneur a été offert aux membres du comité de jumelage et aux élus présents.



Samedi 19 et dimanche 20 août :

FÊTE ANNUELLE ORGANISÉE PAR SAINT-SALVADOUR ANIMATION :

Il faisait beau, il faisait chaud, même très chaud sur le site du pré chaton. Le samedi après-midi, 36 doublettes ont participé au concours de pétanque, suivi d'un excellent repas champêtre, préparé et servi par les bénévoles. Il a rassemblé 120 convives adultes et une vingtaine d'enfants. L'animation musicale a réjoui petits et grands.



A la nuit tombée, le feu d'artifice, offert par la commune, a été tiré au-dessus du plan d'eau vide... mais dont la floraison de la végétation donnait un caractère inédit à ce spectacle, que les nombreux spectateurs ont apprécié.

Le dimanche, en début de matinée et jusqu'à 18h, était organisé un vide-grenier. En raison des fortes chaleurs, il s'est déroulé sous les ombrages du terrain de camping. Une première réussie pour les 20 exposants et les clients présents.



Pendant ce temps, près de trente randonneurs se sont élancés pour la marche de la Saint Roch, organisée par l'association Détente et Amitié. Cette balade a conduit les participants à la Croix de Saint Roch, puis s'est dirigée vers Mallecharrière. Là, les attendait Christian MIRANDA, apiculteur passionné et passionnant, qui les a accueillis avec des rafraîchissements et leur a fait partager ses connaissances. Le retour s'est effectué par la Croix de Bort et les bois de Peyrat. A l'arrivée, un pot était offert aux marcheurs par la municipalité.



A midi une petite restauration était également proposée par Saint-Salvador Animation, tant aux randonneurs qu'aux exposants et aux clients.

En conclusion, un week-end bien rempli et réussi malgré la canicule !!

Samedi 26 août :

FESTIVAL DE LA GENTE :

Une première bien réussie : ce festival se déroulait sur 3 jours, et en ce samedi, l'église de St Salvadour accueillait le groupe " Viphonix", deux jeunes et talentueux violonistes qui ont charmé la soixantaine de spectateurs. Un pot était offert par les organisateurs, dans un lieu inhabituel : la cour entre la mairie et l'espace PAUCARD, dont l'éclairage donnait à ce lieu des perspectives insolites. Le festival 2024 est déjà en projet.



Dimanche 27 août :

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE DE CHASSE : Sous la présidence de Jocelyn LABROUSSE, cette assemblée générale était suivie par une trentaine de participants, en présence de Monsieur le Maire. Le compte rendu de l'assemblée générale 2022, présenté par le secrétaire, Régis VAREILLE, a été adopté à l'unanimité. Puis le rapport financier, présenté par le trésorier Michel COUNIL (bilan qui présente un solde positif de 1192 €) a également été approuvé à l'unanimité.

Le nombre d'adhérents est stable : 50 personnes, dont 22 hors commune. Le prix des cartes reste inchangé (30 €). Le faisan est le seul gibier qui sera lâché. Les responsables de battues sont les mêmes. Chaque chasseur doit obligatoirement assister à une séance de formation sécurité, qui reste valable 10 ans (pour cette année 18 personnes sont inscrites).

Période ordinaire d'ouverture de la chasse : du 10 septembre au 25 février. Selon le type de chasse, les jours sont variables :

- Sanglier : samedi, dimanche et jours fériés
- Chevreuil : dimanche et jours fériés
- Petit gibier : dimanche, lundi et jours fériés.

A noter qu'en dehors de cette période et des jours cités ci-dessus, des tirs de prélèvement sont possibles, selon des modalités fixées en préfecture.

COMMUNICATION DE L'ASSOCIATION DÉTENTE ET AMITIÉ

« Vous aimez jouer aux cartes ou au scrabble, partager un goûter autour d'une tasse de café ou de thé, Détente et Amitié vous donne rendez-vous tous les lundis à 14h, salle des associations.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :

Yvette au 07 86 94 36 42

Claudine au 06 95 82 61 75 ».

Bon à savoir

Mais où donc étaient passées les cloches ?? Début juillet et jusqu'au 9 août, les plus attentifs ont pu observer que le clocher de l'église ne sonnait plus les heures. Malgré les efforts répétés des agents municipaux (avec même l'aide d'un « ancien » agent merci Alain), il a fallu se rendre à l'évidence : il y avait une panne. L'entreprise mandatée a constaté que le moteur qui déclenche le dispositif était « grillé ».... vraisemblablement victime d'un « coup de foudre », ce qui est le comble pour une vieille dame de près de 300 ans !! en effet, à cette occasion, nous avons découvert que les deux cloches de l'église étaient âgées de plus de 2 siècles, et gravées de diverses inscriptions que nous allons nous efforcer de transcrire pour agrémenter la page patrimoine de notre site internet.

Et depuis le 9 août, nous avons de nouveau le plaisir de rythmer nos journées au son de la petite cloche, de 7h à 23h.



Feuilles d'automne : Cette saison est propice à la chute des feuilles, et à l'arrivée dans nos boîtes aux lettres des feuilles ... d'impôts. Chacun aura pu constater une augmentation sensible de la taxe foncière, et les médias l'ont largement relatée. A Saint-Salvador comme ailleurs, elle a augmenté, bien que les taux qui dépendent de la commune soient restés inchangés (il en est de même pour Tulle Agglo). En effet le taux de base est fixé par l'état en fonction du taux d'inflation, ce qui, cette année, provoque une augmentation générale de 7,1 %, donc mécaniquement, chaque contributeur voit sa taxe foncière augmenter au minimum de 7,1 %.

Containers ordures ménagères - quelques rappels : Les containers servent exclusivement à déposer des sacs contenant uniquement les déchets non recyclables : on y trouve encore des emballages, des cartons, voire du verre, parfois même des déchets verts. Chacun doit faire preuve de civisme !!

Ancienne agence postale : Dans ce local, il reste quelques meubles à retirer. Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie.

Le saviez-vous ?

*« Ô les gens bien heureux tout à coup dans l'espace
Si haut qu'ils semblent aller lentement en grand vol
En forme de triangle arrivent planant, et passent
Où vont-ils ? Qui sont-ils ? Comme ils sont loin du sol !
Regardez-les passer ! Eux ce sont les sauvages,
Ils vont où leur désir le veut par-dessus monts,
Et bois, et mers, et vents, et loin des esclavages.
L'air qu'ils boivent ferait éclater vos poumons »*



Loriots d'Europe



Gobemouche gris

Cet extrait du poème « Les oiseaux de passage » de Jean Richepin, mis en musique et chanté par Georges Brassens, évoque les grands oiseaux migrateurs (Cigognes, grues, oies..) qui passent sur nos têtes en cette saison.

Mais savez-vous que certains petits oiseaux (pinsons, gobe-mouches, loriots, huppés...) migrent aussi jusqu'en Afrique, comme les hirondelles ? Vous pouvez les voir en bandes dans nos jardins, ils se déplacent parfois la nuit, et se restaurent le jour.

Erratum :

Rappel des horaires d'ouverture de l'agence postale communale :

JOURS TRAVAILLÉS	MATIN
MARDI au VENDREDI	10h30 – 12h30
SAMEDI	10h – 12h

Agenda

Dimanche 22 octobre : loto organisé par Détente et Amitié

Jedi 9 novembre : marché d'automne organisé par le P'tit marché

Samedi 11 novembre : cérémonie commémorative (11h place de la Liberté)

Samedi 18 novembre : repas choucroute organisé par la société de chasse

Jedi 7 décembre : marché de Noël organisé par le P'tit marché

Dimanche 10 décembre : repas des anciens à la ferme du Léondou